ATE Vaud
Rapport d'activités 2018

Pour une mobilité
d'avenir

ate

Sommaire

Le mot du Président	3
Quelques données sur la section vaudoise	4
La vie de la section	5
Dossiers suivis durant l'année 2017	8
Oppositions et observations	10
Participations à des groupes de travail	13
Commissions	14
L'ATE au niveau suisse	19

© ATE Vaud, avril 2019

Le mot du Président

L'année 2018 aura été marquée par ce qu'on peut espérer être une véritable prise de conscience climatique au sein de la population. Les récentes grèves et manifestations pour le climat, émanant notamment des plus jeunes représentants de la société, permettent d'espérer que des mesures fortes soient prochainement prises sur le sujet, par les Etats ainsi que par chacune et chacun dans la vie de tous les jours. Limiter son empreinte carbone en renonçant notamment aux trajets en avion, en privilégiant le train et en savourant la mobilité cycliste au jour-le-jour constituent des mesures qui s'avéreront centrales pour le futur.

C'est dans ce cadre que l'ATE joue, et doit continuer à jouer, un rôle central. Engagée depuis 40 ans dans la promotion de la mobilité douce et des transports publics, notre association a su dès le départ défendre des positions qui sont aujourd'hui impératives. C'est aussi par notre soutien et notre engagement à toutes et tous que la mobilité douce a su se faire la place qui est aujourd'hui la sienne – par des aménagements cyclables se développant à grande vitesse, par une offre de transports publics forte et par une limitation des développements ne bénéficiant qu'aux véhicules individuels motorisés.

Notre rôle est plus que jamais aujourd'hui nécessaire et les prochains mois seront centraux pour confirmer nos actions, tout en s'avérant sans nul doute passionnants ! Deux objets vont notamment nous occuper encore passablement en 2019.

D'abord les procédures liées aux développements autoroutiers pharaoniques de la région lausannoise, auxquels l'ATE Vaud a fait opposition. Il est en effet nécessaire d'éviter un engorgement routier sans limite des centres urbains, avec toutes les conséquences négatives que cela entraîne en termes de pollution et de nuisances. L'éventualité que l'on ouvre sans limite les vannes à l'extérieur de la ville, menant à un accroissement du trafic en ville, est inacceptable et sera combattu par l'ATE. Ces projets reviennent en effet à élargir le goulot d'une bouteille dans l'espoir d'y faire entrer plus d'eau que sa propre contenance : un non-sens complet.

Notre engagement à toutes et tous est donc central et nous nous réjouissons de pouvoir y travailler à vos côtés !

David Raedler, président ATE Vaud

Quelques données sur la section vaudoise

Comité vaudois en 2018

David Raedler, président, avocat, conseiller communal, Lausanne

Yves Filippozzi, vice-président,architecte, conseiller communal, Saint-Légier

Valérie Schwaar, secrétaire générale de la section, députée, Lausanne

Pierre-Georges Gay, caissier, constructeur de bateaux, Préverenges

Florian Abbet, ingénieur, conseiller communal, Pully

Samuel Bendahan, économiste, conseiller national, Lausanne

Ulrich Doepper, architecte, Lausanne

Samuel Obi, ingénieur, conseiller communal Aigle

Romain Pilloud, étudiant, conseiller communal, Montreux

Luc Recordon, ingénieur et avocat, municipal, Jouxtens-Mézery

Daniel Senn, architecte, Lausanne

En 2018, le comité s'est réuni à 10 reprises à Lausanne, dans les locaux de Bénévolat Vaud, puis à l'étude de Me Raedler.

Nombre de membres en 2018

ATE Vaud	7428 (7'333 en 2017)
ATE Suisse	101'489 (101'523 en 2017)

Adresse de la section ATE Vaud

Avenue du Mont-d'Or 23, 1007 Lausanne.
Téléphone (secrétariat) : 021'323'54'11
Courriel : info@ate-vd.ch
Site internet : www.ate-vd.ch
CCP : 10 - 6231 – 6

ATE Suisse

Aarbergergasse 61
Case postale 8676
3001 Berne

Téléphone: 031 328 58 58
Fax: 031 328 58 99
E-Mail: ate@ate.ch
Site web: www.ate.ch

La vie de la section

Interviews

Le secrétariat est régulièrement contacté pour répondre à des questions posées par des étudiants ou des chercheurs (UNIL, EPFL, HES, Gymnases) sur des sujets liés à la mobilité ou à l'environnement dans le cadre de travaux de recherche ou de mémoires. La section prend aussi position dans les médias sur des sujets d'actualité ayant trait aux transports par le biais de communiqués de presse (voir liste ci-dessous), répond à des demandes de journalistes (réactions à des sujets d'actualité comme les scooters dans les villes, une comparaison CFF/SNCF demandés par la chaîne France 3 ou un sujet au téléjournal sur l'avenir des vélos en libre-service ou une réaction radiophonique à la décision de Suisse Tourisme de focaliser sur le vélo comme attrait touristique, ...)..

Site internet www.ate-vd.ch

Le site Internet de la section est indépendant du site de l'ATE Suisse. Il est régulièrement mis à jour pour offrir un reflet des actions et actualité politique de la section. Il comporte une rubrique Agenda énumérant les activités de l'ATE et de ses partenaires. D'autre part, la section anime une page Facebook régulièrement alimentée avec des éléments de l'actualité. Le comité a le projet de dépoussiérer son site internet et de rejoindre la ligne graphique des pages des autres sections de l'ATE. Ce projet sera mené en 2019.

www.ate-vd.ch

Actions

En 2018, la section a organisé plusieurs actions:

-> Villeneuve : le projet de réaménagement de la rue des Remparts était combattu par référendum dans cette commune. L'ATE a pris position en défendant le projet, a organisé et financé la distribution d'un tout-ménage expliquant les améliorations apportées en termes de sécurité routière et de diminution des nuisances. Malgré notre engagement, ce projet de réfection a finalement été abandonné. Pourtant, il aurait permis au bus des VMCV de traverser la commune en direction du futur hôpital Riviera Chablais.

-> La Tour-de-Peilz : L'ATE a tenu un stand à l'occasion de la Journée de la mobilité, organisée par les autorités communales.

-> Morges : Colibris festival : L'ATE a tenu un stand et organisé des activités à l'occasion du festival des associations locales.

-> Salon du vélo à Beaulieu-Lausanne : L'ATE a tenu un stand et informé les visiteurs de ses diverses actions en faveur du vélo.

-> Festivelo : le festival du voyage à vélo : L'ATE a tenu un stand et informé les visiteurs de ses diverses actions en faveur du vélo.

Communiqués de presse

-> Le 22 mars 2018 : OUI au trolleybus, OUI le 8 avril! Position de l'ATE Vaud sur le référendum du 8 avril 2018 à Villeneuve (crédit pour des travaux à la rue des Remparts, En relation avec le parcours du trolleybus 201 des VMCV jusqu'au site hospitalier de Rennaz)

-> Le 29 mars 2018 : Pollution de l'air : passons (enfin !) à l'action. L'ATE Vaud était invitée à répondre à la consultation sur le projet de Plan Opair 2017. Si elle salue certaines mesures dont on connaît l'impact sur la qualité de l'air, l'ATE regrette le manque d'ambition du projet.

-> Le 15 mai 2018 : Un nouveau président pour l'ATE Vaud. Monsieur David Raedler, accède à la présidence la section vaudoise de l'ATE.

-> Le 23 mai 2018 : (conjointement avec Pro Velo Lausanne) : Bourse aux vélos d'occasion de l'ATE et Pro Velo à Lausanne. Comme depuis plus de quinze ans maintenant, l'ATE et PRO VELO Région Lausanne organisent ensemble une grande bourse aux vélos d'occasion à Lausanne, en marge du vide-grenier du quartier sous-gare.

-> Le 18 septembre 2018 : A vélo dans l'ouest lausannois : entre l'attrait et la trouille ! Publication d'un état des lieux des aménagements cyclables dans l'ouest lausannois.

-> Le 30 novembre 2018 : L'ATE fait opposition aux projets autoroutiers pharaoniques dans l'agglomération Lausanne – Morges. Inquiète des conséquences désastreuses tant pour la mobilité que pour la qualité de l'air et du bruit dans l'agglomération, l'ATE Vaud a fait opposition aux projets d'augmentation de capacité autoroutière dans la région Lausanne – Morges.

Le secrétariat a été régulièrement contacté par des journalistes souhaitant une réaction à propos de sujets divers tels que : permis de conduire, initiative contre le mitage, offre touristique et transports publics, automobilistes seniors, etc.

La section a collaboré avec son homologue genevoise pour l'envoi de deux courriers aux CFF : le premier concernant la réhabilitation de la gare de Coppet, actuellement occupée par une auto-école (sic !) et le second à propos des multiples dérangements subis par les trains de la ligne Lausanne-Genève.

Présentations

La section est régulièrement invitée à participer à des séances de présentation ou discussion : En 2018, ce sont essentiellement les projets d'extension autoroutière qui ont fait l'objet de présentation : Vennes – Belmont, Lutry-Chexbres, Blécherette, Crissier, nouvelles jonctions à Ecublens et Chavannes.

Conseils

La section est régulièrement contactée par des architectes, des bureaux conseils pour une évaluation des projets avant leur mise à l'enquête. Ainsi, la secrétaire générale a participé à une dizaine de séances de discussion. Devant l'avalanche de demandes, la section a décidé de facturer ce service de calcul de dotation.

De même, les membres de l'ATE n'hésitent pas à consulter la section pour des demandes d'information, portant sur des axes de circulation dangereux, des modifications de signalisation etc. La secrétaire répond à leur demande et se rend sur place pour une évaluation in situ. Elle oriente les membres sur les démarches à effectuer.

Bourses aux vélos d'occasion

La section organise chaque année 4 bourses aux vélos d'occasion. A Yverdon, Lausanne et Vevey, cela se fait en collaboration avec la section locale de Pro Velo. Les résultats des ventes dépendent fortement de la météo, les bourses ayant toujours lieu à l'extérieur. Cette année fut assez bonne du point de vue des ventes.

- Yverdon (en collaboration avec Pro Velo) : 129 vélos sur les 194 vélos mis en vente. Une bonne édition du point de vue des ventes mais peu satisfaisante du point de vue du nombre de vélos mis en vente.
- Nyon : 77 vélos vendus sur 119 vélos mis en vente. Le nouveau lieu, imposé par la Ville, fait peu à peu son chemin dans les esprits, ce qui explique des ventes doublées par rapport à l'année précédente.
- Lausanne (en collaboration avec Pro Velo) : 106 vélos vendus sur 232 vélos mis en vente . Belle édition, bien que moins bonne qu'en 2017 du point de vue des ventes.
- Vevey (en collaboration avec Pro Velo) : 92 vélos vendus sur les 169 vélos mis en vente. Une belle édition année après année dans un lieu fonctionnel et passant.

Stands

La section a organisé plusieurs de stands de présentation de l'association et de campagne de recrutement de nouveaux membres (salon du Vélo, Festival Colibri, La Tour-de-Peilz, stands d'adhésion lors des bourses aux vélos, etc.). Voir sous actions

Dossiers suivis durant l'année 2018

Votation à Villeneuve

L'ATE s'est engagé dans cette campagne en éditant un tout ménage montrant les bénéfices pour les riverains de la rue des Remparts de bénéficier d'une route refaite, générant moins de bruit, dotée de trottoirs plus larges et surtout d'un service de transport publics. Las, les habitants ont malheureusement accepté le référendum contre le projet.

Votation Vélo

L'ATE s'est engagée dans cette campagne en produisant des housses de selle aux couleurs de l'association avec un slogan en faveur de l'initiative. La section a organisé des actions de « houssage » de selles aux quatre coins du canton (Montreux, Aigle, Vevey, Ouest lausannois, Lausanne, Morges, Nyon et Yverdon). Elle a également mis sur pied le comité de soutien vaudois en écrivant à l'ensemble des député-e-s et des municipalités du canton. La section a aussi participé à une critical mass à Lausanne.

Jeux Olympiques Sion 2026

La section a participé financièrement au comité NON aux JO Sion 2026, sachant que les questions de mobilité et de transports n'étaient pas satisfaisantes pour l'accès aux infrastructures vaudoises.

Plan Opair 2017

La section a répondu à la consultation sur l'adaptation du Plan Opair Lausanne-Morges dont la l'édition en vigueur date de 2005. Elle y a salué certaines mesures mais a regretté le périmètre restreint (alors que les polluants atmosphériques sont en concentration problématiques dans toutes les villes du canton), l'absence de mesures spécifiques pour les piétons et les cyclistes et la justification de l'élargissement des autoroutes de l'agglomération par la volonté de limiter la pollution due au trafic. Pour en discuter, l'ATE Vaud a également invité les responsables du dossier à l'Etat de Vaud lors de l'Assemblée générale ordinaire de la section en mai 2018.

Lancement d'une pétition contre le bruit

Sur proposition de la section, l'ATE Suisse a lancé une pétition nationale contre le bruit. La section en a rédigé les contours et a listé les arguments.

Plan de quartier « En Dorigny » à Chavannes-près-Renens

Ce gros dossier a occupé l'ATE Vaud durant de nombreux mois. Après une opposition levée par la Commune de Chavannes-près-Renens et le dépôt d'un recours au Tribunal cantonal, la section l'a retiré après avoir obtenu :

- Une requalification de la route cantonale RC76 - qui relie la Bourdonnette au centre de Chavannes (au nord de l'autoroute) - concomitante au projet de construction, avec des trottoirs, des bandes cyclables, des traversées piétonnes et une limitation de la vitesse de circulation. Le projet, porté par les services cantonaux, n'est pas satisfaisant et l'ATE (tout comme Pro Velo) a fait opposition au projet mis à l'enquête dans la foulée.
- Une redéfinition des entrées/sorties des parkings pour améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes aux abords.

Autoroute N9 Vennes-Chexbres

Notre opposition contre le projet d'élargissement des tunnels autoroutiers de Belmont et d'aménagement d'une BAU (bande d'arrêt d'urgence active comme 3e voie) est toujours pendante auprès du DETEC. Après le lancement d'une pétition en 2015 pour faire connaître ce projet dont aucune commune riveraine ne par-

lait, l'ATE Vaud a fait opposition formelle au projet en décembre 2016. Depuis, elle a été désignée comme représentante des opposants de type A et s'occupe de la transmission des courriers à destination des opposants.

Au premier tronçon, s'est ajouté le tronçon Lutry-Chexbres contre lequel l'ATE a également fait opposition en contestant les demandes d'allégement selon l'OPB.

Goulet de Crissier

En 2018, l'ATE Vaud a fait opposition à l'immense projet sobrement intitulé « suppression du nœud autoroutier de Crissier ». Il s'agit en fait de l'élargissement à deux fois cinq pistes du tronçon Villars-Sainte-Croix-Ecublens, de deux nouvelles jonctions autoroutières à Chavannes et Ecublens et l'extension de celle de Malley. Ce projet s'accompagne de multiples demandes d'allègement OPB alors que les niveaux de bruits sont illégaux tout le long de ces infrastructures. La pollution de l'air est aussi problématique tout comme les risques de report de trafic qui va asphyxier les quartiers d'habitation. L'opposition de l'ATE a porté notamment sur l'OPAIR, l'OPB (contestant les demandes d'allègement), les risques d'engorgements, les vitesses de circulation, ainsi que les aménagements pour piétons et vélos aux abords des jonctions.

Nouvelle jonction à la Blécherette

De même, l'ATE a fait opposition au projet de nouvelle jonction à la Blécherette, située sur des terres agricoles et doublant la jonction actuelle. L'opposition de l'ATE a porté notamment sur l'OPAIR, l'OPB (contestant les demandes d'allègement), les risques d'engorgements, ainsi que les aménagements pour piétons et vélos aux abords de la jonction.

A vélo dans l'Ouest lausannois

Un nouveau groupe « mobilité douce » a vu le jour au sein de l'ATE Vaud. Constitué d'ingénieur du trafic et d'experts du vélo, il a planché sur une portion de notre territoire en identifiant les nombreux points du réseau routier dangereux pour les cyclistes. Conscients de l'enjeu lié à l'accroissement du trafic mettant en danger tant la sécurité des cyclistes que la qualité de vie dans la région, l'ATE publie un état des lieux des aménagements cyclables dans l'Ouest lausannois, sachant que cette région, de part sa topographie et la présence des Hautes Ecoles, connaît une forte progression du vélo. Cet excellent état des lieux, envoyé à toutes les communes concernées ainsi qu'au SDOL, au PALM et au canton, est disponible sur le site internet de la section.

Séances de conciliation

L'ATE est toujours ouverte au dialogue et accepte les invitations à des séances de conciliation suite à ses observations ou oppositions. Elle a ainsi participé à des séances à Yverdon-les-Bains, Saint-Légier, Vevey, Montreux, Chavannes-près-Renens et Morges.

Oppositions et observations

L'ATE rédige aussi un certain nombre d'observations sur des aspects problématiques de certains projets ou d'oppositions à des projets manifestement contraires à la législation sur la protection de l'air et du bruit ou aux réglementations cantonales ou communales. Ces oppositions et observations sont parfois levées, parfois retirées par la section elle-même lorsqu'elle obtient des garanties ou des modifications, favorables à l'environnement.

L'année 2018 a vu quelques dossiers importants se conclure favorablement, tel le Plan de quartier « En Dorigny », contre lequel l'ATE a fait recours. La section a suivi les mises à l'enquête dans tout le canton et a déposé les oppositions et observations suivantes :

Oppositions et observations fructueuses

-> Aigle (Rte Industrielle 20) : retrait de notre opposition à un complexe Business-Loisirs après modification du stationnement voitures et vélos.

-> Aigle (R. Magencel / Pl. de la Gare) : retrait de notre opposition après modification des plans (mise en conformité des besoins en stationnement pour voitures et vélos).

-> Aigle (Ch. du Martinet) : opposition levée après modification du projet.

-> Corsier-sur-Vevey (PPA « En fenil ») : retrait de notre opposition suite aux garanties obtenues en matière de mobilité des collaborateurs (plan de mobilité, accessibilité, suivi, etc.).

-> Corsier-sur-Vevey (Réaménagement de la route cantonale RC 744) : retrait de notre opposition au suite aux modifications des itinéraires vélos et à la sécurisation des cheminements piétons.

-> La Tour-de-Peilz (Rte de Blonay) : retrait de notre opposition après avoir obtenu une révision de la dotation en stationnement.

-> Lausanne (Av. V. Ruffy) : retrait de notre opposition (dotation vélos conforme).

-> Lausanne (Av. Montoie) : retrait de notre opposition (dotation vélos conforme).

-> Lausanne (R. Aurore) : retrait de notre opposition (dotation vélos conforme).

-> Le Chenit (Plan d'affectation Crêt Meylan) : retrait de notre opposition après avoir obtenu les garanties du déplacement du parking provisoire (à coté de l'école) et des mesures de limitation du trafic en traversée de village.

-> Montreux/Chernex (Rte de Bottai) : permis de construire refusé suite à notre opposition.

-> Montreux/Clarens (Ch. des Crêtes) : permis de construire refusé suite à notre opposition portant sur la dotation pour le stationnement vélos et voitures.

-> Morges (ch. de Tolochenaz/futur quartier Eglantine) : retrait de notre opposition après modification du projet (stationnement voitures et vélos).

-> Nyon (ch. Plantaz) : levée de notre opposition mais après avoir corrigé le stationnement vélos (57 places au lieu de 14).

-> Saint-Légier (Parking provisoire) : retrait de notre opposition après avoir obtenu la garantie que le parking sera supprimé à l'issue de la fête des vignerons ou le cas échéant, fera l'objet d'une procédure idoine.

-> Saint-Prex (Rte de Rolle) : retrait de notre opposition après modification du projet (stationnement)

-> Vevey (route cantonale RC 780) : retrait de notre opposition à la requalification de la route après avoir obtenu la garantie que les itinéraires cyclables seront continus.

-> Vevey (Av. Rolliez): permis de construire refusé suite à notre opposition portant sur la dotation pour le stationnement vélos et voitures.

-> Veytaux : abandon du projet de construction d'immeubles contre lequel nous nous étions opposés.

Oppositions infructueuses

Certaines des oppositions de l'ATE sont levées par l'autorité cantonale ou municipale sans suite ni modification du projet, parfois même par retour de courrier...

-> Montreux (PPA « Les Grand Prés »). : levée de notre opposition (accessibilité TP suffisante et calcul de dotation vérifié et adapté lors des permis de construire)

-> Pully (Plan de quartier « Clergère sud») : levée de notre opposition suite à une décision du Conseil communal de modifier le règlement du plan de quartier pour y autoriser du stationnement voiture (auparavant projet de quartier sans voitures).

-> Saint-Légier (Rte des Boulingrins) : levée de notre opposition pour absence de traversée piétonnes et d'itinéraire cyclable continu.

Oppositions et observations en cours

-> OFROU (No9 Vennes-Chexbres) : Travaux d'entretien et de renouvellement : projet définitif. Notre opposition au projet d'élargissement des tunnels autoroutiers de Belmont et d'aménagement d'une BAU (bande d'arrêt d'urgence active comme 3e voie) est toujours pendante auprès du DETEC.

-> OFROU (Réaménagement de la jonction autoroutière de Rolle) : opposition portant sur les

itinéraires vélos discontinus et les problèmes de sécurité pour les vélos et les piétons.

-> OFROU (Nouvelle jonction autoroutière à la Blécherette avec demandes d'allègement OPB) : opposition contre les demandes d'allègement à l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB), le nom respect de l'OPAIR et les aménagements pour vélos et piétons aux abords de la jonction.

-> OFROU (Assainissement de la No9 tronçon Lutry-Chexbres avec demandes d'allègement OPB) : opposition contre les demandes d'allègement à l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB).

-> OFROU (Suppression du nœud autoroutier à Crissier) : opposition contre l'élargissement du tronçon Villars-Sainte-Croix-Ecublens, les nouvelles jonctions à Chavannes-près-Renens,

-> Ecublens et Malley, les aménagements pour vélos et piétons aux abords des jonctions et contre les demandes d'allègement à l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB).

-> Chavannes-près-Renens (Requalification du tronçon de la RC76 entre la Bourdonnette et l'avenue du Léman) : opposition pour vitesse inadaptée et itinéraires vélos dangereux.

-> Commugny (Ch. de la Fontaine) : opposition pour non-respect du règlement communal (stationnement).

-> Eclépens : opposition à un projet immobilier doté de stationnement pléthorique

-> La Tour-de-Peilz (Extension du gymnase de Burier) : opposition à l'extension du parking par manque de sécurité des piétons et des cyclistes et sous-dotation du parking vélos (VSS).

-> Lausanne (réaménagement de la gare CFF) : opposition déposée suite à la modification du projet (parking public et accès piétons depuis le sud).

-> Nyon (Business Centre à Champ-Colin) : opposition car le parking du projet débouche sur la future voie de mobilité douce de NyonRégion.

-> Orny : opposition à un projet immobilier doté de stationnement pléthorique

-> Renens (ch. du Chêne) : observation pour des question de stationnement vélo.

-> Saint-Légier (PPA « En Porteau ») : opposition contre ce projet contraire à l'objectif de coordination entre urbanisation et desserte en transports publics, absence de limitation de vitesse dans le futur quartier, débouché des entrée/sorties des parkings dangereux pour les piétons, absence de liaison piétonne nord-sud et d'aménagements cyclables.

-> Villeneuve (Création d'un giratoire à la route des Paquays) : opposition pour absence d'aménagements cyclables alors que le projet se situe sur l'itinéraire la Suisse à vélo et cheminements piétons dangereux (visibilité).

Recours

L'ATE a participé au recours collectif des riverains contre la suppression de deux haltes très fréquentées (Clies et Gilamont) sur la ligne de chemin de fer des VMCV Vevey-Blonay.

Elle a retiré son recours contre la levée de son opposition au plan de quartier « En Dorigny » sur la commune de Chavannes-près-Renens, après avoir obtenu satisfaction sur les points contestés et signé une convention avec les propriétaires, la commune de Chavannes-près-Renens et le canton de Vaud.

Le recours collectif déposé contre le projet de karting à Ollon est dorénavant au Tribunal fédéral.

Conventions

L'ATE Vaud a signé une convention avec le canton de Vaud, la commune de Chavannes-près-Renens et MM. Demaurex, propriétaires de la parcelle concernée par le plan de quartier « En Dorigny ».

Consultations ponctuelles

La section est régulièrement consultée par les autorités cantonales, régionales ou communales. En 2018, elle a répondu à plusieurs consultations, en y faisant valoir sa position :

Fédérales

- Arrêté fédéral sur les crédits d'engagement à partir de 2019 pour les contributions aux mesures dans le cadre du programme en faveur du trafic d'agglomération
- Procédure de consultation fédérale - modification des règles de la circulation routière et des prescriptions en matière de signalisation

Cantonales/Régionales

- Projet de réaménagement de la route de Chavannes (RC76) et de la rue du Léman (Nord)
- Actualisation du plan des mesures OPair de l'agglomération Lausanne-Morges.
- Projet d'horaire 2019 des CFF.

Communales

- Projet de route de contournement à Yverdon-les-Bains (les plans ont été soumis pour des questions de mobilité douce (trajectoires piétonnes et cyclistes) et de sécurité routière)
- Le secrétariat est régulièrement approché par des architectes pour étudier, avant la mise à l'enquête, la conformité du calcul de dotation du stationnement ou régler des questions d'accès. En 2018, ce fut le cas pour 12 projets à Lausanne.

Participations à des groupes de travail

La section a participé à un groupe de réflexion sur la semaine de la mobilité, mis sur pied par les cantons de Vaud et Genève, à une présentation de l'OFROU sur les aménagements cyclables aux abords des jonctions autoroutières, à un atelier de réflexion sur un chemin piétonnier à Pully, à une discussion sur le futur Pole Santé à la Bourdonnette avec l'architecte cantonal et le Service cantonal des constructions (SIPAL), à un groupe d'experts des VAE mandatés par des chercheurs de l'UNIL, discussion avec le service d'urbanisme sur les espaces publics du futur quartier des Cèdres à Chavannes-près-Renens, demande de conseil d'une entreprise pharmaceutique sise à Aubonne (localisation du stationnement et plan de mobilité)

Commissions

La section est représentée dans plusieurs commissions, où elle peut directement influer sur une décision ou un projet. En 2018, l'ATE était représentée dans les commissions suivantes :

Commissions cantonales

Commission consultative de circulation (CCC)

Pour rappel, la commission consultative de circulation a pour mission de préaviser à l'intention de la cheffe du département des infrastructures sur des demandes de modifications des vitesses. Elle s'est réunie à cinq reprises en 2018, pour accepter ou refuser des demandes de modification de régimes de vitesse de communes du canton. L'une de ces séances s'est déroulée in situ, afin de vérifier la problématique décrite par la commune dans son argumentaire. (Valérie Schwaar)

Commission consultative «Education routière» (CCER)

Comme chaque année, la commission a eu l'occasion d'assister à un cours d'éducation routière donné par la police et a approuvé les rapports annuels des corps de police chargés de l'éducation routière dans le canton de Vaud (Lausanne, Riviera, Yverdon, Gendarmerie Cantonale). (Valérie Schwaar)

Commission paritaire d'application du plan directeur cantonal (PDCn)

Cette commission paritaire consultative a pour but d'assurer l'application de la mesure A11

«Légalisation des zones à bâtir» du PDCn. Elle peut être consultée lors de l'accord préliminaire ou de l'examen préalable. Ses missions sont les suivantes :

- Emettre un avis lors des demandes de mise en zone à bâtir des communes lorsque celles-ci ne sont pas conformes au PDCn ou en cas de déclassement contesté.
- Collaborer avec le SDT à l'élaboration d'un guide d'application des critères de dimensionnement de la zone à bâtir.
- Elle doit en outre être régulièrement informée du suivi du PDCn. Dans cette commission de 11 membres, l'ATE dispose d'un membre en tant que représentant du milieu associatif, ainsi que d'un suppléant. Aucune séance n'a eu lieu en 2018 (Yves Filippozzi)

Installations commerciales à forte fréquentation (ICFF) - Groupe d'experts

Cette concertation répond à la demande la Confédération de définir une planification concernant les ICFF dans les plans directeurs cantonaux et dans les agglomérations. La démarche entreprise dans le canton de Vaud est reconnue comme projet-modèle par la Confédération, et se fonde sur la mesure D.13 du plan directeur cantonal. La stratégie cantonale concernant les installations commerciales à forte fréquentation (ICFF) a été acceptée par le Conseil d'Etat le 28 mars 2012. Son application est donc en vigueur puisqu'elle a valeur de directive cantonale. Aucune séance n'a été tenue en 2018. (Yves Filippozzi)

DGE - GEODE: Démarche participative – projet de dépôts pour matériaux d'excavation, décharges et gravières

Présentation aux associations environnementales de la synthèse des projets en cours : l'ATE n'a pas participé à la séance annuelle (Yves Filippozzi)

Commissions régionales et locales (villes)

Atelier participatif ville-canton (Lausanne-Vaud) sur l'assainissement du bruit routier Vinet-Beaulieu, vitesse limitée à 30 km/h de nuit

Les membres de l'atelier se sont réunis une fois en 2018. (Yves Filippozzi)

Commission consultative d'urbanisme et des transports de la ville de Lausanne (CCUT)

La CCUT s'est réunie à trois reprises en 2018 pour traiter de l'avancement de diverses études:

-> PPA « Sévelin Sud » comprenant trois zones d'affectation (activité, mixte et intérêt public)

-> Schéma directeur des « Prés-de-Vidy »

-> Aménagement de la « Place de la gare » (présentation du projet lauréat)

-> PA « Montolivet ». Le projet permettra d'accueillir environ 200 nouveaux habitants.

-> PA « Paroisse Sainte-Thérèse ». Augmentation des activités d'utilité publique (APEMS, accueil para-scolaire, etc), programme de logement multi-générationnel, activités liées à l'église

-> PA « Vallon ». Etablissement d'un schéma puis réalisation du plan d'affectation (valorisation, et densification)

-> Information sur le plan directeur communal « Lausanne 2030 »

-> Révision du PGA (plan général d'affectation) du territoire urbain et territoires forains

-> Point d'avancement du projet « Riponne-Tunnel »

Commission municipale consultative d'aménagement du territoire de la Ville de Vevey (CAT)

Douze séances ont eu lieu en 2018, dont deux journées et plusieurs demi-journées, pour traiter les projets suivants : schéma directeur stationnement, plan directeur des mobilités douces, révision PDCom et PGA (Yves Filippozzi)

Commission Urbanisme et Mobilité d'Yverdon-les-Bains

Cette commission s'est réunie à trois reprises durant l'année 2018:

- La séance du 27 février était consacrée à la présentation des priorités pour la mobilité et celles pour l'urbanisme dans le calendrier 2018.
- Lors de la séance du 18 juin, l'accessibilité au futur collège des Rives et le plan de quartier Verdan étaient à l'ordre du jour. Les résultats yverdonnois dans le cadre du Prix des villes cyclables ont en outre été présentés.
- La séance du 8 octobre comportait trois sujets: la présentation du plan de quartier Roseyres, la future adaptation du carrefour du Châtelard pour la mobilité douce et enfin à une information sur les discussions en cours au sujet du contrat cadre liant la commune et la société de transports publics Travys.

La responsable de la filière Urbanisme a quitté son poste fin 2018. La personne qui lui succèdera démarre ses activités début mai 2019. Encore une péripétie qui ne va pas accélérer la réalisation des projets en cours… Sans remettre en cause la qualité des informations reçues lors de ces séances, force est de constater que leur contenu reste au niveau informatif. S'il est possible de poser des questions et de demander des éclaircissements, il n'y malheureusement a pas de réelles possibilités de modifier le cours des opérations… (Jean-François Pillonel)

Conseil des transports publics de la région lausannoise

La commission de représentation des TL réunit les principaux intervenants associatifs de la région lausannoise (FRC, CITRAP, CVCI, ATE, PRO VELO, l'association des commerçants, l'association des hôteliers, etc.) afin de les informer sur les dernières évolutions liées aux transports publics de la région lausannoise. Les intérêts et vœux de chaque intervenant associatif sont en toute logique divers et particulièrement variés.

La présence de l'ATE dans ce contexte est donc centrale, dans la mesure où il nous appartient d'y défendre à la fois les intérêts des transports publics (aux côtés des TL), mais aussi et surtout des usagers ainsi que des autres représentants de la mobilité douce. Il est central pour l'ATE de s'assurer notamment d'une accessibilité générale des transports publics au plus grand nombre et d'imposer la meilleure cohabitation avec les vélos. C'est avec ces buts que l'ATE intervient dans le contexte du Conseil des transports. (David Raedler)

Forum d'agglomération du Grand Genève

Le Forum d'agglomération du Grand Genève a accepté en octobre 2018 qu'un groupe de travail dresse un état des lieux du réseau de mobilité douce au sein de ce territoire, et formule des propositions prioritaires pour l'améliorer. C'est à l'initiative de l'ATE Vaud, appuyée par les associations apparentées (ATE GE, Pro Vélo, Association des piétons et cyclistes du Pays de Gex), que ce thème a été débattu. Le vélo et la marche, qui ne suscitaient pas un très grand intérêt jusqu'ici, malgré des plans vélo ambitieux, font désormais partie des alternatives crédibles à la voiture. (Claude Farine)

GAP (Groupe Accessibilité Piétonne de Lausanne)

Les aménagements prévus à la place de la gare de Lausanne, ainsi qu'ailleurs, ont été passés en revue dans l'optique d'améliorer la situation des piétons et de promouvoir la mobilité douce. Le marquage podotactile pour les malvoyants, la mise en place de zones de rencontre, ainsi que de nouveaux aménagements cyclables et piétonniers, ont été abordés lors des 6 séances du GAP en 2018. Une session de tests de bancs a donné une dimension pratique au dossier des bancs publics. (Monique Zahn)

GDRL (Groupe deux-roues légers de Lausanne)

Avenue Ruchonnet, Route de Prilly, Avenue des Bergières, Avenue du Léman, Avenue de Cour, Avenue du Mont d'Or, Avenue de Rhodanie et Avenue de France, ces avant-projets de pistes cyclables, successivement soumis à l'examen du GDRL au cours de l'année 2018 dessinent un véritable réseau cyclable, en rupture avec la politique favorable au trafic motorisé privé menée à la faveur des syndicatures précédentes. Différents itinéraires cyclables se dessinent aussi sur les bords du Lac (du Quai d'Ouchy à l'Avenue de Rhodanie) en complément des pistes déjà existantes, s'inscrivant tous dans une politique globale de mobilité douce. Et c'est sans compter avec le réaménagement complet de la Place de la Gare à la faveur de la restructuration complète du « Pôle Gare ». Les discussions sur plans furent assorties d'exercices de terrain, d'une part de l'Avenue de Mont-Repos à l'Avenue de Rumine (du côté Georgette) en passant par la Rue Bellefontaine; d'autre part sur la place Saint-François, dont la traversée pour les cyclistes est à haut risque. Des projets et des réalisations ardemment soutenues: de quoi combler celui qui depuis plus de soixante ans se déplace en vélo dans une ville de Lausanne qu'il a vu être convertie au « tout voiture ». (Claude Calame)

Groupe de travail pour les déplacements scolaires – Conseil d'établissements (CET) de Montreux-Veytaux

Il s'agit de mettre sur pied une démarche, en collaboration avec l'ATE, qui amène les communes de Montreux et Veytaux à développer plusieurs plans de mobilité scolaire. Le Bureau conseil de l'ATE Suisse exécute un nouveau mandat. Aucune séance n'a été tenue en 2018. (Yves Filippozzi)

Groupe TL-vélo

Trois rencontres organisées en 2018 par les transports Lausannois (TL) qui souhaitent instaurer un dialogue avec les cyclistes. Ces discutions ont permis, par exemple, d'organiser une action de sensibilisation aux angles-morts des bus à remorque. Les discutions sont animées, avec des représentants des chauffeurs de bus qui ne semblent pas toujours faire preuve d'empathie pour des cyclistes coincés, sans espace propre, entre les voies bus et les voitures encolonnées. Malgré cela, ce groupe est le bon endroit pour trouver des solutions afin d'améliorer conjointement l'offre de transport public et la mobilité douce, en accord avec les principes de l'ATE. (Florian Abbet)

Groupe Vélo Ouest-lausannois GVOL

L'intégration des enjeux en matière de mobilité cyclable au sein des projets routiers est menée par le SDOL en collaboration avec les différentes communes de l'Ouest ainsi que le Canton. Le territoire ouest lausannois connaît une forte diversité dans la morphologie de son bâti et de sa voirie, autant de zones à caractéristiques rurales et des zones d'habitation dans lesquelles la circulation peut être apaisée que d'imposants axes routiers à multiples voies qui entraînent des effets de coupures. L'Ouest lausannois se situe à une époque charnière dans son développement urbain : de nombreux projets d'aménagements ainsi que plusieurs travaux de requalifications routières sont planifiés

à moyen et long terme (Route de Cossonay, Tir-Fédéral, Av. du Chablais, Route de Chavannes/Maladière, Tram T1, zones 30 km/h et de rencontre).

Au fur et à mesure de leurs réalisations, ces projets vont grandement participer à l'amélioration de la cyclabilité de l'Ouest, soit de sa qualité à pouvoir accueillir des déplacements sécurisés, fluides et intuitifs par la réalisation d'aménagements cyclables. Les bandes, pistes et stationnements cyclables se réalisent progressivement, ainsi que les franchissements des infrastructures routières et ferroviaires (Pont-Bleu, Rayon Vert, Av. du Léman, Av. du Chablais) qui améliorent la praticité et la sécurité des déplacements à vélo.

Bien que ces projets tardent à porter leurs effets, de par la lenteur et les contraintes inhérentes au système de l'aménagement de l'espace routier, la volonté de donner une cohérence au réseau cyclable n'en demeure pas moins présente au sein des différentes collectivités en charge de l'aménagement du territoire du district de l'Ouest lausannois. Dans ce contexte, le GVOL est intégré dans la consultation des différents projets ayant trait à la mobilité cyclable et permet d'établir un dialogue entre les différents représentants communaux et associatifs. (David sanchez)

Réseau cyclable de la Région de Nyon

La Région de Nyon a adopté en 2018 le principe d'un réseau cyclable de 315 km dans le district. Actuellement seuls 12% de ce réseau est réalisé, mais la Région espère en aménager 28%, grâce aux mesures d'agglomération du Grand Genève. Cependant, le vélo n'est pas encore entré dans la tête des stratèges fédéraux de la mobilité. Ainsi, des cyclistes rollois appuyés par l'ATE se battent à coup d'oppositions pour que l'OFROU ne traite pas le vélo comme la cinquième roue du char dans un projet de modification d'une jonction autoroutière à Rolle. Bataille capitale : si la Confédération ne prend pas correctement en compte les besoins des cyclistes, les autoroutes resteront des barrières infranchissables. (Claude Farine, responsable du groupe)

Réunion annuelle d'information sur le suivi environnemental des travaux sur le site industriel de Merck Serono à Corsier-sur-Vevey (En fenil)

Une séance de suivi environnemental de l'entreprise Merck, de concert avec les autres associations environnementales (Yves Filippozzi).

Groupe de travail VAE - UNIL

L'ATE Vaud a été appelée à participer au groupe VAE (vélo à assistance électrique) mis en place par l'UNIL. Réunis autour du Prof. P. Rérat, Professeur au sein de l'Institut de géographie et de durabilité de la Faculté des géosciences et de l'environnement, les membres du groupe ont travaillé sur la place des VAE dans la mobilité des étudiants et autres personnes présentes à l'UNIL. Les travaux se sont fondés sur une étude approfondie menée par le Prof. Rérat. Il en ressort en substance que les vélos ordinaires sont encore en grande majorité privilégié par les étudiants - tant pour des motifs d'âge que de porte-monnaie - tout en notant une évolution généralement favorable au VAE. Les subventions communales octroyées pour leur achat constituent un élément fondamental dans le choix de recourir à un VAE.

L'ATE Vaud continue son engagement dans ce groupe et, plus généralement, pour favoriser le plus possible la mobilité douce pour et autour de l'UNIL. Cela passe notamment par des aménagements cyclables sécurisés et efficaces permettant de se rendre à l'UNIL. Le nombre d'étudiants du campus universitaire (y compris EPFL) et l'engagement des jeunes pour le climat sont des éléments qui imposent très clairement de favoriser ce type de mobilité! (David Raedler)

L'ATE au niveau suisse

Conférence de planification (Plako) et Assemblée des délégués

La conférence de planification se réunit entre trois et quatre fois par année pour discuter des orientations stratégiques de l'ATE en matière de politique des transports et pour décider des actions au niveau national. La section vaudoise y a envoyé à chaque fois au moins un délégué.

En 2018, l'Assemblée des délégués ordinaire a eu lieu à Cham (ZG). La section vaudoise y a envoyé les 5 délégués auxquels elle a droit pour prendre part aux votes. Lors de l'AD, les délégués ont approuvé les comptes et le rapport d'activité 2017, le budget le programme annuel 2018.

Notoriété et recrutement des membres

La section vaudoise augmente sensiblement le nombre de ses membres depuis quelques années. Ainsi, et en dépit d'une baisse légère du nombre total de membres au niveau suisse, elle a enregistré un total de 7'428 membres à la fin 2018, grâce notamment à sa présence sur des stands d'information, l'organisation des bourses aux vélos d'occasion et à sa présence dans les médias et sur les réseaux sociaux.

La campagne de recrutement du secrétariat central de l'ATE dans les régions porte ses fruits. Des stands sont organisés partout en Suisse et lors de manifestations populaires. Pour l'ATE Vaud, cela s'est avéré très bénéfique.

Concertation romande

Les sections romandes luttent pour le respect de toutes les spécificités régionales au sein de l'association centrale. Elles sont réunies au sein de la 'Concertation romande' pour discuter de questions touchant la Suisse romande. Dorénavant, la Concertation romande ne se réunit plus que lors des Conférences de planification. Les sections romandes ont néanmoins senti le besoin de se réunir pour préparer l'Assemblée des délégués de juin, du point de vue de la représentation romande au sein du Comité central et des éléments du programme. La section vaudoise a organisé ces rencontres et a porté notamment l'amendement au Règlement de l'Assemblée des délégués visant à obtenir, avant chaque vote, une traduction français-allemand ou allemand-français de toute proposition faite durant les débats. Cet amendement a été accepté, au contraire de celui qui visait à rendre inéligible au comité central un-e salarié-e d'une section (plus de 200 heures/an).

ATE Magazine

Le magazine de l'ATE est l'outil de communication de l'association vers tous ses membres. En plus des dossiers thématiques, il comporte des pages réservées à la communication des sections. Celles-ci peuvent ainsi informer leurs membres de leurs actions locales. En 2018, la section vaudoise y a participé en traitant dans chaque numéro un dossier de l'actualité transports du canton et en y indiquant l'agenda de ses manifestations. Elle a ainsi communiqué les informations suivantes :

N°1 : Publication d'un article intitulé «L'ATE obtient l'amélioration du plan de quartier « En Dorigny » à Chavannes-près-Renens », convocation à l'Assemblée générale de la section, agenda des bourses aux vélos et annonce de la présence de l'ATE au Salon du vélo.

N°2 : Publication d'un article intitulé «Pollution de l'air : passons (enfin !) à l'action », convocation à l'Assemblée générale de la section, invitation à la présentation du Plan des mesures OPair 2017, par M. Rodriguez, directeur de la DIREV (Direction de l'environnement industriel, urbain et rural) et M. Muller, chef de la division 'Air, climat et risques technologiques' et agenda des bourses aux vélos

N°3 : Une présentation du nouveau président de l'ATE Vaud, Monsieur David Raedler, par le vice-président de la section, Monsieur Yves Filippozzi et le traditionnel agenda des bourses aux vélos.

N°4 : Publication d'un article intitulé « A vélo dans l'ouest lausannois : entre l'attrait et la trouille », un état des lieux des aménagements cyclables dans l'ouest lausannois établi par notre groupe mobilité douce.

N°5 : Publication d'un article intitulé « L'agglomération lausannoise est le terrain de jeu de l'OFROU » traitant de la mise à l'enquête publique près de 4 projets d'extension autoroutière, sans compter ceux qui devraient encore suivre d'ici 2020. L'ensemble de ces projets vise à augmenter massivement la capacité autoroutière de l'agglomération. L'ATE Vaud dénonce une catastrophe programmée pour toute la région.

ATE Association transports et environnement

Section Vaud

Avenue du Mont d'Or 23
1007 Lausanne
Tél. 021 323 54 11
www.ate-vd.ch – info@ate-vd.ch

Pour une mobilité
d'avenir